



LA PÊCHE AUX LIVRES

## Règlement de la bibliothèque scolaire et publique de Vuadens

La bibliothèque de Vuadens est une bibliothèque pour enfants située au rez-de-chaussée du complexe scolaire de Vuadens.

1. Pendant les heures d'ouverture, chacun accède librement à la bibliothèque. La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires (sauf en été ou quelques ouvertures seront annoncées à l'avance).

### Horaires :

<b>Lundi</b>	<b>:</b>	<b>15h30 – 17h30</b>
<b>Mardi</b>	<b>:</b>	<b>13h15 – 13h45 / 17h30 – 19h30</b>
<b>Jeudi</b>	<b>:</b>	<b>15h30 – 17h30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>:</b>	<b>09h00 – 11h35</b>
<b>Samedi</b>	<b>:</b>	<b>10h00 – 11h30 (premier samedi du mois ou selon information)</b>

2. La durée du prêt est de 1 mois, une prolongation peut être accordée si un livre n'est pas réservé par un lecteur.
3. Prix de l'abonnement pour la location des livres hors cadre scolaire (valable 12 mois dès la date d'inscription)
  - Enfant individuel : Frs 10.-
  - Famille : Frs 20.- (2 enfants et plus, sans les adultes)
  - Adultes : Frs 10.-
  - Membre de soutien : Frs 50.-
  - Location par livre (sans abonnement) : Fr 1.-
4. Chaque lecteur peut emprunter un nombre maximum de 3 livres simultanément.
5. Si un livre est déjà en prêt, il est possible de le réserver.
6. Si à l'expiration du délai de prêt, le livre n'est pas rendu, un rappel est envoyé à l'utilisateur concerné. Les frais suivants sont alors exigés par livre :
  - Premier rappel : gratuit
  - Deuxième rappel : Frs 10.-
  - Troisième rappel : Frs 20.-
7. Le prêt est personnel et les livres doivent être traités avec soin. Ils doivent être transportés de manière à éviter toute dégradation. L'endommagement ou la perte d'un livre implique son remplacement aux frais de l'utilisateur.